



Le charançon rouge du palmier.

Les châtaigniers malades du cynips, les palmiers ravagés par le charançon rouge, les oliviers et les chênes verts infectés par la bactérie *Xylella fastidiosa*...

Au cours des dernières années, la menace n'a cessé d'augmenter, de se démultiplier.

Et la situation ne risque pas de s'arranger à l'avenir. *"En raison notamment du développement des échanges et des déplacements au niveau international, l'introduction des espèces exotiques envahissantes est un phénomène en augmentation, dont l'impact peut être gravissime au niveau écologique, mais aussi économique et sanitaire,* pointe Marie-Cécile Ruiz, responsable de l'observatoire et conservatoire des insectes de Corse à l'office de l'environnement de la Corse (OEC). *Ces espèces représentent en effet la troisième, voire la deuxième cause de perte de biodiversité mondiale."*

Qu'elles soient introduites accidentellement ou volontairement hors de leur aire de répartition d'origine par le biais des activités humaines - telles que l'horticulture, l'agriculture, l'élevage, ou encore le commerce, entre autres -, ces différentes espèces, aussi bien animales que végétales, constituent ainsi un risque de nature multiple qui n'a, en lui-même, aucune frontière.



L'acacia dealbata ou "mimosa".

"Toute introduction nouvelle est un risque"

Forts de ce constat et de la nécessité d'agir de manière concertée, des scientifiques, botanistes et entomologistes, issus de cinq régions du bassin méditerranéen (Corse, Var, Ligurie, Sardaigne et Toscane), participent donc actuellement au projet "Aliem" (Action pour limiter les risques de diffusion des espèces introduites envahissantes en Méditerranée), financé par le programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020.

"Cette coopération vise à créer un réseau transfrontalier, scientifique mais aussi institutionnel, qui permette de prévenir, d'anticiper et de gérer les différents risques liés à ces espèces exotiques envahissantes, précise Marie-Cécile Ruiz, coordonnatrice technique pour l'OEC, chef de file du projet, dont le septième comité de pilotage s'est réuni hier, à Ajaccio. *À l'issue de trente-six mois d'échanges, soit d'ici janvier 2020, l'objectif est de produire un plan transfrontalier stratégique, auquel tous les partenaires de cette problématique - professionnels du monde agricole et pouvoirs publics - doivent être associés."* Dépassant effectivement le seul cadre scienti-